

le faire afin d'atteindre cette égalité sans laquelle la confédération n'a plus aucun sens. Permettez-moi de parler des subventions conditionnelles et inconditionnelles à Terre-Neuve. Je signale que, depuis 1949 et antérieurement à 1957, le montant le plus élevé de subventions inconditionnelles versées à Terre-Neuve en une même année a été de \$20,106,000, en 1952-1953. On parle de traitement injuste à l'égard de Terre-Neuve. Permettez-moi de rappeler qu'en 1957-1958 le paiement s'est élevé à \$19,244,000 et qu'en 1958-1959, il atteindra à peu près le double de cette somme.

Quant aux subventions conditionnelles versées depuis l'entrée de Terre-Neuve dans la confédération, c'est en 1956-1957 que le montant le plus élevé a été versé: il a été de \$6,573,000. Pour la première année financière complète depuis que le gouvernement est arrivé au pouvoir, le montant a été de \$14,576,000. En 1958-1959, le montant sera à peu près le même, y compris, comme l'a dit mon honorable ami, les paiements dont j'ai déjà parlé.

Bel exemple d'inégalité de traitement et d'injustice, laissez-moi le dire! En plus, il y a eu des travaux au parc national de Terra Nova; il y a eu les formidables aménagements du port de Saint-Jean; il y a eu des entreprises conjointes d'habitation, il y a eu le programme des travaux d'hiver et la contribution fédérale à l'aménagement de routes, grâce auquel on a aménagé 269 milles de routes à Terre-Neuve. Ces choses n'étaient pas particulières à Terre-Neuve, mais elles ont effectivement fourni, non seulement à Terre-Neuve mais à toutes les provinces du Canada, de nouvelles occasions de s'acquitter de leurs responsabilités, et par là d'ouvrir à leurs gens de nouvelles perspectives d'avenir.

En ce qui concerne les gouvernements provinciaux, la contribution fédérale directe à Terre-Neuve a presque doublé depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir. Toutes ces choses témoignent de l'attitude que nous avons adoptée, et qui ne révèle aucune tendance à l'injustice, comme on l'a donné à entendre, à l'égard de Terre-Neuve, mais qui indique au contraire que, quel que soit le climat politique d'une province, on ne la traite pas injustement comme le cas s'est déjà présenté dans le passé. Il y a un instant, j'ai signalé certains événements qui se sont produits dans cette province. J'ai oublié de signaler aussi les travaux de Gander qui ont été terminés sous le régime du gouvernement actuel.

**L'hon. M. Chevrier:** C'est nous qui les avons commencés.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Ils ont commencé certaines choses, monsieur l'Orateur,

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

mais nous avons complété ces travaux-ci, ainsi que bien d'autres choses.

Je passe maintenant à la question de notre attitude générale envers Terre-Neuve. Quelle est notre attitude? Nous croyons que cette province a droit d'être traitée justement et raisonnablement. Nous estimons qu'un tel examen devrait avoir lieu d'ici 1962,—et nous avons inscrit cette intention dans la loi,—examen que le gouvernement de Terre-Neuve n'a cessé de réclamer depuis que la commission royale a présenté son rapport. Au moment de cet examen, la question sera étudiée. D'après le degré d'augmentation des contributions versées à la province dans le passé, que trouvons-nous? De 1956-1957 à aujourd'hui, le montant des contributions et des versements à toutes les provinces du Canada est passé de 689 millions en 1956-1957 au chiffre estimatif de 1,212 millions cette année.

**L'hon. M. Pickersgill:** Puis-je poser une question au premier ministre?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Oui.

**L'hon. M. Pickersgill:** Pourquoi le premier ministre ne cite-t-il pas le chiffre de 1957-1958?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Pardon?

**L'hon. M. Pickersgill:** Pourquoi le premier ministre ne se sert-il pas des chiffres de 1957-1958 pour sa comparaison? Tous les versements, pour 1957-1958, ont été fournis par l'ancien gouvernement.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** J'ai pris la dernière année de pouvoir de l'ancien gouvernement.

**L'hon. M. Pickersgill:** Si le premier ministre ne le fait pas c'est pour une raison évidente.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** J'ai pris l'année 1956-1957 jusqu'au 31 mars. Nous sommes arrivés au pouvoir trois mois après. C'est pour cette raison que j'ai choisi les chiffres que j'ai cités. Mais si l'honorable député veut continuer jusqu'au 31 mars 1958, je dirai que pour la première année où nous avons été au pouvoir, c'est-à-dire 1957-1958, le montant a été de \$853,700,000. Dans les deux années subséquentes, le montant a augmenté de 300 millions, ayant été porté de \$853,700,000 à \$1,212,500,000, ce qui ne gâte nullement les choses.

**L'hon. M. Pearson:** Qu'est-ce que 100 millions?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Mon honorable ami dit: "Qu'est-ce que 100 millions?" Il avait autrefois un mentor qui disait: "Qu'est-ce qu'un million?" Le chef de l'opposition a augmenté le montant de 99 millions.